



Association suisse des Amis
de Soeur Emmanuelle

19, rue du Rhône
1204 Genève
T: +41 (0)22 311 20 22
F: + 41 (0)22 310 21 93
info@asase.org
www.asase.org

LETTRE AUX AMIS DE SOEUR EMMANUELLE

N° 87

Novembre 2003

Chers amis,

NOUVELLES DU SOUDAN:

Kamal nous avise que 180 des orphelins, que nous avons accueillis depuis leur enfance, ont quitté définitivement nos fermes et homes pour voler de leurs propres ailes. Ainsi, nous nous conformons aux lois du pays car ces jeunes avaient atteint l'âge auquel ils devaient nous quitter. Notre but n'est pas de forger des assistés perpétuels, mais des hommes capables de se tenir debout dans la vie. De plus, leur départ permet l'accueil de nouveaux petits orphelins.

D'ailleurs ils ont tous reçu une éducation et une formation professionnelle qui leur permettent de survivre; une somme de \$100.- a été remise à chacun comme cadeau d'adieu. Autant que possible, nous garderons le contact avec eux et tâcherons de les aider à résoudre les problèmes auxquels ils seront confrontés. Plusieurs d'entre eux sont actifs au sein de SVDP et donnent de leur temps à la formation des plus jeunes.

Nous avons 122 étudiants universitaires; ce nombre sera bientôt augmenté d'une quarantaine.

Kamal nous informe que plus de 3000 bambins de moins de quatre ans sont à présent nourris tous les jours dans nos 11 centres. Ces petits ont l'air malheureux, chétifs, affamés les premiers jours de leur arrivée. Mais après quelques jours, un sourire se dessine sur leurs lèvres, et très vite ils se métamorphosent en enfants gais et bruyants, qui courent et sautent. Kamal me racontait sa visite aux quatre camps d'OMDURMAN où ce programme est suivi. Il remarqua un aveugle qui portait un bébé de moins d'un an dans les bras, si maigre que l'on pouvait compter les os de sa poitrine; Il interrogea l'aveugle et apprit que la mère était décédée et qu'il devait seul s'occuper du bébé et de deux autres enfants qui l'accompagnaient. L'urgence de l'aide que nous fournissons nous est ainsi confirmée par ce cas qui n'est pas si rare.

Le curé d'une des paroisses de Khartoum Nord a demandé à Kamal de commencer un programme similaire dans un faubourg sinistré, mais il ne l'a pas encore initié car il voulait d'abord s'assurer que nous trouverons l'argent nécessaire... Nous nous pencherons sur cette demande au moment d'établir notre budget 2004.

Tous nos autres programmes continuent à fonctionner correctement et sans histoire.

Comme nous vous l'avions annoncé, Kamal expérimente divers petits projets pour essayer de générer des fonds localement. Voici ce qu'il en dit dans son dernier rapport:

- *Centre de formation pour usage d'ordinateurs*: Nous avons acheté 5 ordinateurs et comptons bientôt commencer à donner des cours à nos orphelins qui sont dans des écoles gouvernementales car cela fait partie de leur curriculum à présent. Des cours seront aussi prodigués à des personnes intéressées contre rémunération.
- *Moulin à grain*: Il est en opération, ce qui permet de fournir notre communauté en céréales moulues et nous permet d'économiser des sous.
- *Vente d'eau potable*: Nous sommes sur le point de commencer à vendre de l'eau à partir de notre ferme à Mayo. L'échantillon a été approuvé par les autorités sanitaires.
- *Vente de poissons*: Nous avons acheté dans le Sud du pays et transporté jusqu'à la capitale du poisson frais pêché dans le Nil. Un lot de 6000 kilos a été reçu et vendu. Nous avons encore à résoudre plusieurs problèmes de logistique, et quoique l'opération se soit soldée avec un profit, il est encore trop tôt pour savoir si l'expérience sera renouvelée.
- *Bétail sur pied*: De même nous avons importé du Sud du bétail que nous avons l'intention de vendre dans le nord du Soudan. Nous espérons pouvoir vous en dire plus dans notre prochain rapport.
- *Production de lait*: Ce projet est à l'étude.

Comme vous pouvez le constater, SVDP ne se contente pas de gérer au mieux les projets d'assistance sociale que les amis d'Europe financent mais essaye de mettre sur pied une multitude de micro-projets pour permettre à la population locale de se prendre en charge autant que possible.

NOUVELLES D'HAÏTI:

Je laisse la parole à M. Jacques Nerfin:

Comme il a été exposé dans la lettre No 86 du mois d'août dernier de l'Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle, la gestion des activités sur le terrain s'était dégradée depuis le retour d'Haïti de Jean Claude François et de la Doctoresse Amalia-Elena Pasteur en janvier 2002. Au cours des six derniers mois, nous avons reçu trois rapports, sur les différents projets, rédigés par des personnalités bénévoles et extérieures à Haïti-Cosmos, dont l'un était commandé par l'Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle. Ils étaient tous très critiques. Jean Claude et Amalia-Elena sont de nouveau repartis à Hinche pour un mois en vue de constater eux-mêmes les faits et de tenter une nouvelle réorganisation.

A/ SITUATION EN 2003

Nous vous résumons ci-après l'état des différents projets ainsi que les mesures urgentes de redressement qui ont été appliquées.

1. CMH - Crédit Mutuel d'Haïti (coopérative)

Entre la création du CMH par Haïti-Cosmos en 1995 et l'année 2002, deux banques commerciales et une dizaine de coopératives se sont installées dans le Plateau central d'Haïti. Les coopératives, dont

certaines recyclaient des fonds générés par le trafic de drogue, pratiquaient des taux d'intérêt allant jusqu'à 15% par mois sur l'épargne et 20% par mois sur les prêts. Cette situation de surchauffe a causé la fermeture de toutes ces coopératives car elles n'avaient plus d'argent pour honorer ni les intérêts ni les dépôts de la clientèle. Leurs responsables ont dû prendre la fuite l'été dernier pour échapper aux représailles des clients qui ont perdu toutes leurs économies. Certains d'entre eux sont endettés jusqu'au cou, d'autres ont même hypothéqué leurs maisons où ils vivent avec leur famille.

Ces événements pèsent très lourdement sur les finances du CMH dont l'exercice 2002 est bouclé avec une perte de Fr. 21'600.-. L'effectif des membres est passé de 2'500 à 1'600 personnes réparties dans les 6 agences. Le montant des nouveaux prêts, ainsi que celui des remboursements, ont chuté. L'un des rapporteurs estime à 60 % du portefeuille le montant des prêts irrécupérables, soit Fr. 112'000.-. Nous déplorons, en outre, plusieurs irrégularités dues au manque d'expérience du personnel et surtout à l'environnement économique très précaire du pays. Il s'agit par exemple d'erreurs de comptabilisation, du doublement des taux d'intérêt débiteurs et de la disparition de plusieurs dossiers de prêts.

Une note réjouissante tout de même : M. Jean-Claude Ruffieux, bénévole suisse, qui a passé 4 mois au sein de l'équipe, a réalisé un excellent travail d'inventaire des prêts, des comptes d'épargne, des parts sociales et des données personnelles. Il a mis toutes ces informations sur l'ordinateur et offert plusieurs journées de formation au personnel. Toutefois, ces problèmes sont si graves et le milieu social si malsain qu'Haïti-Cosmos ne peut plus continuer à soutenir le CMH. Jean Claude a démissionné de son poste de vice-président, laissant ainsi le contrôle de la coopérative à Frère Armand qui est sur place.

2. Bâti - Brique (coopérative de construction en terre)

A notre grande satisfaction, les jeunes de Bati-Brique, dont une quarantaine a reçu une formation de maçon organisée par Haïti-Cosmos, se détachent petit à petit de leur appartenance politique. Aux dernières nouvelles, beaucoup d'entre eux ont trouvé du travail. Certains exercent leur métier individuellement, d'autres travaillent pour des ONG installées à Hinche et les autres ont été récupérés par le MPP (Mouvement paysan Papaye) dirigé par Chavannes Jean-Baptiste, homme de terrain qui milite depuis 30 ans en faveur des paysans.

Pour boucler définitivement cet épisode, nous avons décidé d'offrir l'outillage, d'une valeur de Fr. 20'000, au mouvement MPP qui pourra en faire un bon usage au profit des paysans car la technique de construction en terre est de plus en plus justifiée, sachant que le prix du ciment a passé de \$4 à 9\$ le sac de 30 Kg entre août 2002 et août 2003.

3. Programme de santé

A l'arrivée de Jean Claude et d'Amalia-Elena à Port-au-Prince, le médecin responsable du programme de santé leur a fait un rapport oral dans lequel il explique que les auxiliaires n'ont pas été payés depuis 4 mois parce qu'ils n'avaient pas encore rendu des rapports complets. Il a également reproché au comité de Haïti-Cosmos d'avoir envoyé un enquêteur en Haïti sans qu'il en ait été informé à l'avance.

Monsieur Ruffieux nous avait déjà rapporté les plaintes du Directeur Régional de la Santé Publique qui nous reproche de ne maintenir aucun contact avec son ministère. Celui-ci exige, afin d'autoriser le fonctionnement des abris de santé, qu'ils soient agrandis de deux nouvelles pièces pour accueillir une salle d'accouchement et pour que l'auxiliaire puisse dormir en temps de pluie quand il ne peut pas rentrer chez lui. Par ailleurs, il rejette le terme d'abris de santé et nous demande d'employer le terme de dispensaires comme pour celui de Hinche.

Jean Claude et Amalia-Elena ont visité tous les dispensaires, à l'exception de celui de Bentourib qui n'était pas encore achevé. Ils ont également rencontré tous les auxiliaires et discuté avec certains usagers dans les villages. Sur les 13 dispensaires construits en 2001, deux ont été fermés pendant

quelques mois à cause de l'absence de deux auxiliaires dont l'un a trouvé un autre travail mieux rémunéré et l'autre était tombé malade. Amalia-Elena a analysé les rapports médicaux que 11 auxiliaires avaient donnés au médecin responsable et les a trouvés tout à fait corrects. Elle était même très contente de leur travail. Ces auxiliaires ont donc reçu leurs salaires.

Pour l'année 2003, Amalia-Elena a organisé deux séries de formation depuis Genève : Médecine tropicale (52 heures) et Pharmacologie (18 heures). Un séminaire de 40 heures a également été donné par deux auxiliaires expérimentés. Une quarantaine de personnes ont bénéficié de cet enseignement à la suite duquel un examen a été organisé pour le recrutement de nouveaux auxiliaires. Nous sommes très heureux d'avoir 15 nouveaux auxiliaires qualifiés à la disposition du programme de santé. Ainsi, 7 nouveaux dispensaires ont été inaugurés par Jean Claude et Amalia-Elena pendant leur séjour. Les 21 auxiliaires en fonction actuellement sont supervisés et encadrés par une infirmière chef, Marie-Sonise Louis qui était responsable du dispensaire de Hinche et qui a brillamment réussi un examen à cet effet.

Dans l'ensemble, on peut dire que les problèmes les plus urgents ont été résolus. Amalia-Elena a fait un état des lieux de chaque dispensaire, discuté avec chaque auxiliaire et répondu à ses questions. De plus, elle a effectué un peu plus de 150 consultations dans les différents dispensaires, où elle a utilisé plusieurs lots de médicaments reçus de divers fabricants suisses. Il s'agit de cas dont le diagnostic paraissait difficile aux auxiliaires. Elle confirme enfin que les auxiliaires travaillent correctement, tout en cernant les problèmes principaux et en cherchant à combler leurs lacunes.

4. Jardins des plantes médicinales

Notre projet de plantes médicinales continue d'intéresser la population du Plateau Central. Le prix des médicaments augmente à un point tel qu'il devient inabordable pour la plupart des patients. Les auxiliaires continuent donc de proposer des plantes à la place des médicaments vendus en Pharmacie. Trois d'entre eux composent même des sirops à base de plantes pour soigner certaines affections chez leurs patients.

A l'exception du jardin de Hinche qui dispose de 121 espèces de plantes médicinales, nous avons encore de la peine à construire un jardin de plantes médicinales pour chaque dispensaire. Ce projet ne saurait se concrétiser sans un dispositif d'irrigation. Or, en avril 2003 déjà, nous avons envoyé de l'argent pour le forage des puits. Une partie de cet argent se trouve encore sur un compte bancaire. Le contractant a augmenté son prix en cours de route après avoir foré 4 puits et installé une seule pompe, celle de Hinche.

Des mesures d'urgence sont en cours pour le forage des puits qui vont servir à arroser les jardins de plantes mais aussi à fournir de l'eau potable à la population environnante. Nous venons d'envoyer de l'argent nécessaire à la clôture de tous les terrains.

5. Polytec (Ecole technique)

Dès le mois d'octobre 2001, Polytec proposait une formation sur deux ans en techniques agricoles, techniques vétérinaires, techniques de gestion, techniques comptables et techniques de construction. Les jeunes du Plateau central avaient démontré un réel enthousiasme pour ces disciplines, qui correspondent tout à fait aux besoins de la région. L'effectif de départ était de 150 élèves. En août 2003, nous avons constaté que l'école fait face à deux grandes difficultés:

D'une part, les professeurs qui devaient assurer les cours de techniques vétérinaires et de techniques de construction se sont désistés en estimant que le salaire proposé était insuffisant. Ces deux sections n'ont pas pu démarrer. D'autre part, les enseignants de techniques agricoles, qui se proposaient d'amener leurs élèves dans des fermes pour les travaux pratiques, ont changé d'avis. Ils estiment ne pas être assez payés pour ce travail supplémentaire.

D'une façon générale, les élèves dont le nombre est passé de 150 à 88 se plaignent du manque de régularité des professeurs et de la moins bonne qualité des enseignements.

B/ RESTRUCTURATION

Le constat que nous venons de décrire montre certes de nombreuses défaillances. Le comité de Haïti-Cosmos a du mal à accepter une dégradation si rapide de la gestion de ces programmes, pour lesquels tant d'efforts ont été déployés depuis environ 7 ans. En écrivant ces lignes, nous pensons d'abord à la déception de nos donateurs dont la générosité et l'amitié qu'ils ont développée dans leur cœur pour Haïti nous ont profondément touchés.

Ce sentiment de solidarité nous donne la force de continuer et d'analyser les problèmes d'une façon plus détaillée. Nous sommes arrivés à la conclusion suivante : nous avons décidé d'apporter notre soutien au Plateau Central d'Haïti en tant que la région la plus pauvre du pays. La pauvreté est souvent synonyme de manque de ressources. Or, les problèmes que nous rencontrons sur le terrain sont dus justement au manque d'expérience, de formation et de motivation du personnel administratif évoluant dans un contexte socioéconomique très précaire. Forts de cette constatation, nous avons ressenti notre devoir de sauver au moins les projets les plus importants pour la région. **Ceci exige une restructuration complète:**

1. Fondation Cosmos

Nous avons créé une fondation à Hinche, la Fondation Cosmos. Le matériel, les constructions et les terrains de Haïti-Cosmos dans le Plateau Central ont été offerts à la Fondation Cosmos comme patrimoine. Cette fondation est dirigée par un conseil de fondation de 5 membres et a repris la gestion des projets que nous avons décidé de soutenir, à savoir : Polytec, le programme de santé, une école moyenne d'agriculture (EMAS) et les jardins de plantes médicinales. Monsieur Chavannes Jean-Baptiste, membre du conseil de fondation, est nommé directeur exécutif de la Fondation Cosmos en ayant sous sa responsabilité directe l'infirmière chef, un agronome et un gestionnaire.

2. Programme de Santé

Ce programme est d'une importance capitale pour le Plateau Central, région de près d'un million de personnes, avec un médecin pour 100'000 habitants. Il sera géré par l'infirmière chef en attendant de pouvoir trouver un médecin disponible. Cette infirmière, qui a reçu une excellente formation, pourra continuer à encadrer les auxiliaires et coordonner leur travail. Elle maintiendra un contact régulier avec le Ministère de la Santé Publique, veillera à l'intégration des auxiliaires dans la vie communautaire des villages tout en s'assurant qu'un équipement minimum soit mis à leur disposition (tensiomètre, chaises, buffets, bancs, lits, etc.).

3. Polytec

L'avenir d'Haïti est dans la formation des jeunes. Ceux-ci représentent environ 60 % de la population. On sait qu'un million d'enfants haïtiens ne peuvent pas aller à l'école. Polytec est la seule école technique du Plateau Central et la seule dans tout le pays où l'élève ne paie que Fr. 112.- par année. Cette institution a déjà formé une quinzaine de gestionnaires et quatorze comptables haïtiens, qui ont tous trouvé un emploi. Fermer cette école, qui répond à un besoin vital de la communauté, c'est amputer le pays des techniciens potentiels dont il aura besoin pour son décollage.

Ainsi, tout en abandonnant la section de construction, pour laquelle nous avons du mal à trouver des professeurs ingénieurs, les sections de gestion et de comptabilité continueront de fonctionner mais sous la responsabilité du gestionnaire.

4. EMAS – Ecole Moyenne d’Agriculture de Séramond (projet)

Sous la responsabilité de l’agronome, EMAS est une école d’agriculture et d’élevage que nous souhaitons créer en vue de détacher de Polytec et d’améliorer l’enseignement des techniques agricoles et vétérinaires. Cette école sera établie dans la banlieue de Hinche où nous pouvons disposer d’un vaste terrain. Une partie de ce terrain, d’une centaine d’hectares, pourra être utilisée à construire une vraie ferme expérimentale, où chaque élève aura une parcelle à sa disposition pour les travaux pratiques. Les cours seront dispensés par des agronomes.

La création d’EMAS, dont l’ouverture est prévue pour le 1^{er} octobre 2004 si les fonds nécessaires ont été trouvés assez rapidement, devient une urgence pour les raisons suivantes : le bâtiment de Polytec n’est pas assez spacieux pour accueillir les jeunes qui souhaitent recevoir une formation en élevage et en agriculture. L’effectif actuel est de 25 élèves. Nous aurions pu en accueillir davantage si nous avions plus d’espace ; nous nous sommes aussi rendus compte qu’il est impossible de former des techniciens agricoles sans leur mettre à disposition une ferme expérimentale, la pratique étant indispensable.

Une telle école représente un atout majeur pour le Plateau Central car elle prépare des jeunes techniciens qui vont participer au processus du développement de leur pays. Pour l’année 2002, on estime à 65 % l’importation de l’étranger des produits agricoles et d’élevage pour les villes d’Haïti. La production nationale ne suffit plus à nourrir la population: la technique manque, les terres sont dénudées et les paysans ne bénéficient d’aucun encadrement.

Une petite anecdote : Une grande ONG américaine utilise nos dispensaires pour distribuer de la nourriture aux femmes enceintes du Plateau Central qui viennent consulter. Nous les avons rencontrées en août dernier (une fois par semaine, chaque femme reçoit une marmite de riz, une marmite de son de blé et 5 décilitres d’huile). Ces provisions viennent directement des Etats-Unis.

Pour atteindre notre objectif, nous devons mettre en place toute une série d’infrastructures: salles de classes, bibliothèque, dortoir, réfectoire et cuisine. La direction et le corps enseignant de l’école souhaitent atteindre une phase d’autonomie en ce qui concerne le financement des frais de fonctionnement dans deux à trois ans environ. Ainsi, ils auront besoin d’un équipement agricole en vue d’exploiter une partie du terrain à produire des vivres pour nourrir les élèves et des vivres destinés à la vente pour payer les frais de fonctionnement.

5. Jardin des plantes médicinales

L’expérience du jardin médicinal de Hinche nous a contraints de considérer les jardins à bâtir autour des dispensaires comme des sites de démonstration et de formation uniquement : d’abord, ces jardins ne pourront jamais produire assez de plantes pour soigner la population du Plateau central; ensuite, le risque est grand pour le patient de se tromper quand il va lui-même chercher la plante prescrite par un auxiliaire.

Nous avons donc décidé de monter un centre de production de plantes médicinales sur une partie du terrain d’EMAS. Ce centre, ainsi que les autres jardins, seront placés sous le contrôle de l’agronome et devront approvisionner les dispensaires en plantes médicinales.

C/ REMERCIEMENTS

Nous remercions le couple Liliane et Jean-Claude Ruffieux qui sont allés travailler bénévolement avec notre équipe dans le Plateau Central. M. Ruffieux nous a fait un rapport sur l’ensemble des projets, rapport qui nous aidera à améliorer la gestion des projets retenus.

Nous remercions tous les donateurs et, en particulier, la Fondation Parthenon, qui nous a fait un don exceptionnel, par l’intermédiaire de l’Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle. Ce don nous

a permis de construire plusieurs nouveaux dispensaires et le solde est actuellement utilisé pour le forage de 17 puits. Nous remercions également l'Etat de Genève, les communes de Chêne-Bougeries, de Chêne-Bourg, de Versoix et de Thônex pour leur appui en 2002.

Nous remercions enfin tous nos amis, sans lesquels notre présence en Haïti aurait été inutile, en particulier l'Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle, ainsi que son président, notre infatigable ambassadeur, Monsieur M. Michel Bittar.

JACQUES NERFIN

Note importante aux amis d'ASASE : SI VOUS DESIREZ RECEVOIR L'AN PROCHAIN UNE ATTESTATION POUR LES DONS FAITS EN 2003 EN VUE D'OBTENIR L'ALLEGEMENT FISCAL, PRIERE DE NOUS ECRIRE UN PETIT MOT OU NOUS TELEPHONER LES JEUDIS 4 ET 11 DECEMBRE 2003 DANS L'APRES-MIDI. Une secrétaire bénévole sera disponible pour prendre vos appels ces deux après-midis et elle vous inscrira sur une liste qui servira pour les prochaines années si Dieu le permet.

MERCI ET HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS NOS AMIS ET BIENFAITEURS

MICHEL BITTAR
Président